



## Le TEMPS PARTIEL : FO propose un accord d'entreprise

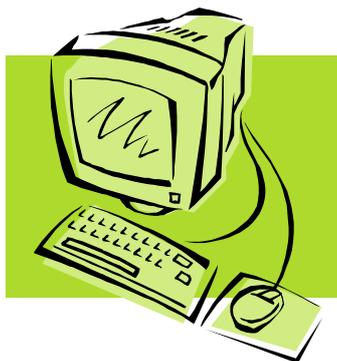
**V**otre équipe FO, toujours soucieuse de la défense des droits des salariés, a proposé à la Direction IBM et aux autres syndicats un projet d'accord concernant le temps partiel.

En effet, le temps partiel à la Compagnie est régi par les accords d'entreprise de 1982, modifiés en 2000 dans le cadre de la réduction du temps de travail.

Suite à de nombreuses annonces de la Direction souhaitant concilier vie professionnelle et familiale, **FO pense qu'il est temps de concrétiser cette volonté dans les faits**. S'appuyant sur les derniers décrets et circulaires ministérielles, votre équipe FO revendique de réelles avancées sociales dans le domaine du temps de travail des salariés à temps partiel :

- **Créer une période d'essai du temps partiel** permettant au salarié d'évaluer la compatibilité du temps partiel avec ses besoins personnels et assurant ainsi un retour à temps plein à l'issue de la période d'essai,
- **Mettre en place un temps partiel renouvelable** afin de faciliter le retour à temps plein,
- **Mettre en place des indemnités compensatrices et la progressivité de la diminution de la rémunération,**
- **Instaurer un mécanisme de compensation** dans le cadre d'une perte de rémunération liée à la disparition de majorations ou primes, indemnisant les contraintes liées à des horaires particuliers,
- **Accorder une indemnité de licenciement ou de mise à la retraite** calculée sur un équivalent temps plein quelle que soit la période effectuée à temps partiel,
- **Proposer un temps partiel « scolaire »** permettant de lier les rythmes professionnel et scolaire,
- **Faire prendre en charge par l'employeur le complément « équivalent taux plein » de l'ensemble des cotisations retraite.**

**L**a Direction aura-t-elle à cœur de mettre en œuvre une politique sociale conforme à ses déclarations d'intention concernant son grand projet d'équilibre vie professionnelle/vie familiale ? A suivre ...



Vous avez des questions, des suggestions?

Venez en discuter avec nous sur notre **forum** qui est à votre disposition sur la page d'accueil du site!

<http://fo.ibm.free.fr>

→ Faites suivre ce n°34 auprès de vos collègues absents ce jour ...

